

# SOCIETE D'ESCRIME DE SAINT-NAZAIRE

Association loi 1901 créée en 1928

**Président :** ANDRE Jean-François  
8 Rue Pierre de Ronsard  
44600 SAINT-NAZAIRE

☎ : 02.40.53.86.13

**Secrétaire :** DELORME Christophe  
45 Chemin de la Croix du Pin  
44550 St MALO DE  
GUERSAC

☎ : 02.40.45.14.16

**Trésorière :** GUY Sergine  
23 Rue Claude Debussy  
44600 SAINT-NAZAIRE

☎ : 02.40.53.01.99

**Adresse site internet:**

[site.google.com/site/escrimesaintnazaire/](http://site.google.com/site/escrimesaintnazaire/)

**Maître d'arme :** Fleur Zaachariasen

## ENTRAINEMENTS

Lieu : GYMNASSE DE COUBERTIN Salle B, Bd Pierre de Coubertin 44600 St-Nazaire

Horaires : **MARDI** 17 H 30 - 18 H 30 Jeunes de 6 à 9 ans  
18 H 30 - 19 H 30 Jeunes de 10 à 14 ans  
19 H 30 - 21 H 00 Jeunes de 15 ans et plus

**VENDREDI** 17 H 30 - 18 H 30 Jeunes de 6 à 9 ans  
18 H 30 - 20 H 00 Jeunes de 10 à 14 ans  
20 H 00 - 21 H 30 Jeunes de 15 ans et plus

Les jeunes de 6-8 ans débutants ne s'entraîneront qu'une séance par semaine à déterminer à l'inscription.

Les groupes pourront être modifiés par le Maître d'Armes en fonction des affectifs.

Le pass sanitaire est obligatoire pour les adultes et le sera pour tous à partir du 1 octobre 2021.

Les parents pourront déposer les enfants mais ne pourront rester dans la salle qui si leur pass sanitaire est valide tout en respectant les gestes barrières.

Il est indispensable de respecter ces horaires pour le bon déroulement des entraînements.

Merci d'être présent à l'heure exacte du début des cours.

## COTISATIONS - LICENCES

Né en 2013-2014-2015-2016 127 Euros / an

Né en 2009-2010-2011-2012 145 Euros/an

Né avant 2008 151 Euros / an

Ces montants comprennent la licence d'affiliation à la Fédération Française d'Escrime la cotisation club et l'assurance de base qui ne seront pas remboursés en cas d'arrêt en cours de saison.

Ces montants ne comprennent pas les frais d'engagement aux compétitions.

Les licenciés peuvent adhérer à une assurance complémentaire auprès de la F.F.E.